

Printemps noir : Amnesty exige le jugement des responsables des homicides de manifestants

Amnesty International revient sur les événements tragiques du printemps noir en 2001. Dans un communiqué posté sur sa page facebook, l'ONG exige la traduction en justice des responsables des homicides de manifestants.

''A l'occasion de la commémoration du double anniversaire du Printemps noir de 2001 et du 20 Avril 1980, Amnesty International rappelle que les conclusions de la commission d'enquête doivent donner lieu à des enquêtes approfondies, indépendantes et impartiales visant à identifier les responsables des homicides de manifestants commis depuis avril 2001 et faire en sorte qu'ils soient traduits en justice dans le cadre d'un procès équitable'', lit-on dans le communiqué.

Pour rappel, Amnesty International a publié en 2002, document sur les événements du printemps noir. Elle indique son rapport que les forces de l'ordre ont tiré avec des balles réelles sur des manifestants pacifiques. L'ONG note également que certaines victimes ont reçu des balles dans le dos ce qui explique que les forces de l'ordre n'étaient en position de légitime défense.